



## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES 6-17 ANS Ete 2024

### DATES et LIEU :

#### **Pour les 6-8 ans**

- du 8 au 12 juillet 2024
- du 15 au 19 juillet 2024
- du 22 au 26 juillet 2024
- du 26 au 30 août 2024

#### **Pour les 9-13 ans**

- du 8 au 12 juillet 2024
- du 15 au 19 juillet 2024
- du 22 au 26 juillet 2024

#### **Pour les 12-17 ans**

- du 1er au 5 juillet (lieu à déterminer)
- du 26 au 30 août 2024

Les stages ont lieu au gymnase des Prés, 9 chemin des Prés, Blagnac, **à l'exception** du stage 12-17 ans du 1er au 5 juillet (lieu à déterminer)

### FONCTIONNEMENT :

- **Horaires pour les 6/8 ans** : de 14h à 16h30 (un initiateur pour 8 enfants). Fermeture à 17h.
- **Horaires pour les 9/17 ans** : de 9h30 à 16h30. (un initiateur pour 8 enfants). Repas pique-nique fourni par les parents. Les enfants mangent sur place et sont sous la surveillance des animateurs.

NB : **Accueil échelonné le matin à partir de 9h et l'après midi à partir de 13h30. Fermeture au plus tard à 17h.** Présentation des activités le vendredi à ou à 16h30 devant les parents (En fonction des contraintes sanitaires en vigueur)

**ACTIVITES PROPOSEES** : Initiation à l'acrobatie, à l'aérien, aux jeux d'équilibre, à la manipulation d'objets, à la jonglerie, aux jeux d'expression....

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 3 mai 2024 **sur le site internet** : [cirquepeps.fr](http://cirquepeps.fr). La demande d'inscription se fait uniquement via le formulaire en ligne. L'inscription est validée lorsque toutes les pièces du dossier sont réceptionnées au bureau et ce **sous 8 jours**, sous réserve de places disponibles.

L'adhésion et la licence sont obligatoires

#### **Documents à prévoir :**

- fiche d'inscription
- fiche sanitaire avec l'attestation de non contre-indication complétée par les parents pour les enfants non-inscrits aux ateliers hebdomadaires
- copie du carnet de vaccination
- paiement complet
- justificatif quotient familial (si inférieur à 1 300 euros). La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial défini par la CAF. En l'absence de justificatif le tarif plein s'applique.

GROUPES/TARIFS	QF supérieur à 1300€ Tarif plein	QF entre 800 € et 1299 € Tarif intermédiaire	QF inférieur à 799 € Tarif réduit
<b>6/8 ans</b> <b>5 ½ journées</b>	<b>110€</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>100€</b> +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>85 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)

<b>9/17 ans</b> <b>5 Journées</b>	<b>180 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>165 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)	<b>140 €</b> la semaine +adhésion annuelle obligatoire pour les non adhérents (8€) + licence FFEC obligatoire pour les nonn licenciés (+7,40€)
--------------------------------------	--	--	--

L'adhésion annuelle à l'association est de 8 € ( valable du 01/09/2023 au 31/08/2024) et la licence FFEC tarif réduit coûte 7,40 € pour la pratique de 15 jours de cirque (valable 1 an du 01/01/2024 au 31/12/2024).



## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES STAGES 6-17 ANS Ete 2024

**Cas de dispense :** dispense d'adhésion annuelle (+8 €) uniquement si votre enfant a participé à un autre atelier Pep's depuis le début de la saison 2023/2024 (atelier hebdo, session Familles en Piste). Concernant la licence, la dispense concerne les élèves inscrits aux ateliers annuels ou les enfants ayant déjà effectué moins de 10 jours de stage en 2024.

**Règlements acceptés :** Chèques-vacances - coupons sports – chèque bancaire – espèces – paiement en ligne : <https://www.apayer.fr/ecoledecirquepeps>.

Ces séjours sont déclarés « accueil collectif de mineurs » auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale.

En cas d'annulation de votre part, moins de 8 jours avant le début du stage, ou d'arrêt en cours de stage aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de notre part, l'école de cirque vous informera immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée, sans autre indemnité.

**A prévoir pour le stage :** un goûter, une bouteille d'eau, une tenue de sport et des chaussons de gymnastique marqués au nom de l'enfant (facultatif) ainsi que le pique-nique pour les 9/13 ans qui restent à la journée.

**Tel du gymnase : 05 61 71 33 76 (uniquement pendant les stages)**  
**Ecole de cirque Pep's 9 chemin des Prés 31 700 Blagnac**  
**Tel : 05 61 44 79 68. [contact@cirquepeps.fr](mailto:contact@cirquepeps.fr)**

